



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



Pont d'Oster à Odeigne

Numéro-vert
de l'administration
communale :
0800/25959



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43

Si vous souhaitez être prévenu
lors de travaux sur le réseau
de distribution, vous pouvez
communiquer votre numéro
de gsm au secrétariat communal

TRIMESTRIEL • juin 2016 • N° **62**



Laurent Deville

Route de l'Auneu, 1
6960 Odeigne

0495 75 01 97

www.toiture-deville.be

Toiture - Zinguerie - Charpente - Bardage - Isolation

Le souci de la **précision**, le respect des **traditions**
le goût d'un **travail bien fait** sont des qualités
acquises tout au long de la formation.

LD Toiture vous garantit un **service de qualité**,
de la préparation aux finitions.

Carrosserie
B/BASTIN



info@carrosseriebastin.be

Tél. : 084/46 61 04 - Fax : 084/46 75 95

Route de La Roche, 91 - 6990 Hotton

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 à 12h
et de 13h à 18h30 - Samedi : uniquement sur rendez-vous

Marché : uniquement sur rendez-vous



MARCHE - HOTTON (Hampteau)

MAISON

monfort

*voire
ASSURANCE
CONFORT*



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM

Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68

infos@monfort.be - www.monfort.be

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



LEBOUTTE

DOMINIQUE

Tél.
086 434 423

Gsm
0488 159 959

LA FANGE 5 - 6960 HARRE MANHAY

s.p.r.l.

ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



**Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers**

SOMMAIRE

3 Le mot du Bourgmestre

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal
- Enquête publique

6 Informations générales

- Permis de conduire
- Chaulage des parcelles forestières communales
- Le télévie à Manhay
- Procédure des demandes pour les personnes handicapées
- Des nouvelles de nos écoles
- Une jolie fresque à la MCAE
- Des comptines à la bibliothèque
- Du côté des sportifs ...
- Opération Communes et Rivières propres
- Echardonnage
- Vous ne souhaitez plus recevoir l'annuaire téléphonique ?
- Commune Maya
- Cavaliers et attelages sur la voie publique
- Ozone et vague de chaleur
- La maltraitance des aînés
- Familles d'accueil
- Bikas Focus sur le Népal
- Chapelle de Lafosse
- Le comité culturel
- Le Prix Horizon 2016
- Des nouvelles du Parc Chlorophylle
- Cours de musique
- Stages été 2016
- Petit-déjeuner matin-malin
- Alzheimer café
- La Terrienne
- Ecopack – Renopack

25 Syndicat d'Initiative

- Assemblée générale
- Fête de la Musique 2016
- Actualités touristiques
- Le Tramway touristique

26 Agenda des manifestations

26 Carnet civil

Au cours des mois prochains, les bureaux seront fermés aux dates

ci-après :

21, 22 et 23 juillet
15 août

Prochaine parution du bulletin communal

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 12 au 16 septembre 2016. Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 12 août au plus tard.

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les travaux d'aménagement de notre maison médicale, située face aux bâtiments communaux, sont en voie de finition et elle sera prochainement opérationnelle. Elle permettra d'une part d'avoir du lundi au vendredi, un médecin généraliste qui sera toujours présent. D'autre part, elle permettra surtout d'attirer de nouveaux jeunes médecins dans nos villages ruraux où ils seront entourés et encadrés par une équipe médicale chevronnée et très expérimentée, que je remercie pour son implication. C'est ainsi que nous pourrons maintenir une médecine de qualité et de proximité au service de notre population rurale.

Fin du mois d'avril, bon nombre de nos citoyens, principalement des jeunes, encadrés par des adultes ont participé à l'opération du Grand Nettoyage de Printemps Be WAPP, la 16ème, je les en remercie vivement.

Je suis admiratif devant cet engagement citoyen qui embellit notre cadre de vie, tant pour les citoyens que pour les touristes. Espérons qu'il contribuera ainsi à interpeller ceux qui, par leurs incivilités, oublient de respecter notre espace public. Rien ne peut excuser le fait de jeter un déchet au bord d'un chemin. L'effort à faire pour le déposer dans une poubelle publique ou chez soi est quasi nul et pourtant tellement important pour nos lieux de vie, nos paysages, notre environnement.

Ce printemps, au fil de l'eau nous avons vécu 2 moments de vie importants. Le samedi 7 mai, l'Asbl Aisnagué a remis en mouvement la roue du moulin de La Fosse qui depuis, par la force de l'or bleu produit de l'électricité verte.

Au moulin d'Odeigne, le meunier Odon Dethise a transmis son patrimoine, son outil de travail, mais surtout son savoir-faire et ses secrets à la nouvelle, jeune et "spitante" propriétaire Fanny Dumont.

Bientôt, pour nos jeunes, c'est la fin d'une année scolaire, voire des études et c'est la période des examens et des bilans. Je leur souhaite un bon baccalauréat et plein succès dans leur réussite et leur avenir professionnel.

Dans l'attente de nous retrouver à la rentrée, je vous souhaite un bel été ensoleillé et agréable, ainsi que d'heureux moments de rencontre et de vivre ensemble à la hauteur de vos espérances.

Bien à vous.

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



OFFRE D'EMPLOI

La commune de Manhay souhaite engager un chauffeur de bus indépendant payé à la prestation (titulaire du permis D - en ordre de sélection médicale et de CAP).

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser au secrétariat communal 086/21.99.67.

INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 21 JANVIER 2016

Avenant au pacte de majorité

Suite à la démission, à la date du 20 janvier 2016 de Mme Françoise CORNET, Présidente du CPAS, le Conseil adopte l'avenant suivant au pacte de majorité :

- 1) Bourgmestre : Mr Robert WUIDAR (ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages parmi les candidats de la liste majoritaire « Ensemble »),
- 2) Echevins : Mr Pascal DAULNE
Mr Benoît LESENFANTS
Mr Pierre HUBIN,
- 3) Présidente du CPAS et conseillère communale en fonction : Mme Elodie BECHOUX.

Prestation de serment de la présidente du CPAS en qualité de membre du Collège

Vu l'avenant au pacte de majorité Madame Elodie BECHOUX, Présidente du C.P.A.S prêle le serment requis et, est dès lors déclarée installée en qualité de membre du Collège communal.

Dotation communale 2016 à la zone de secours

Le Collège prend acte du courrier du Gouverneur de la Province déterminant le montant de la dotation des 44 communes de la Province à la Zone de Secours pour l'exercice 2016.

Pour la commune de Manhay, ce montant s'élève à la somme de 179.003,78€.

Marché de travaux : Gyrobroyage, Fourniture et plantation – Cantonnement de La Roche-en-Ardenne – Principe – Cahier des charges – Mode de passation de marché

Le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé à 97.491,05 € TVAC du marché "Gyrobroyage, fourniture et plantation – Cantonnement de La Roche-en-Ardenne", établis par le service Finances.

Devis ajout foyer d'éclairage public à Freyneux

Le Conseil approuve le devis d'ORES pour l'ajout d'un foyer d'éclairage public à Freyneux, rue de la Chapelle Lemaitre à proximité du n°34, au montant de 538,34€ TVAC.

SÉANCE DU 14 MARS 2016

Travaux d'extension du système de chauffage de la salle de l'Entente à Manhay

Le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé à 25.652,00 €, 21% TVAC du marché "TRAVAUX D'EXTENSION DU CHAUFFAGE DE LA SALLE DE L'ENTENTE"

Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation d'une étude préalable à la constitution d'une Régie Communale Autonome (hall omnisports + piste d'athlétisme)

Le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé à 18.400,00 €, 21% TVA comprise du marché "Assistance à la mise en oeuvre d'une régie communale autonome"

Vente des anciennes pistes de roller de Harre et de Vaux-Chavanne

Le Conseil procède à la vente du matériel des anciennes pistes de roller de Harre et de Vaux-Chavanne.

Conditions de recrutement d'un directeur/trice d'école

Le Conseil arrête le profil et les conditions de recrutement d'un directeur d'école temporaire pour une durée supérieure à quinze semaines.

Règlement de mise à disposition et d'utilisation du bus communal

Le conseil adopte le règlement de mise à disposition et d'utilisation du bus communal, dont la commune dispose depuis le 04 janvier 2016.

Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'un système visant l'utilisation et/ou à économiser les énergies traditionnelles

Il est accordé, à partir de l'année 2016, une prime communale unique forfaitaire de 400 € par immeuble situé sur le territoire de la Commune de Manhay pour l'installation d'un ou plusieurs système(s) suivant(s) destiné(s) à encourager l'utilisation de l'énergie et d'économiser les énergies traditionnelles en matière de chauffage : panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, système de chauffage géothermique, pompe à chaleur.

La subvention communale est octroyée uniquement pour les installations ayant reçu la preuve de promesse d'octroi d'une prime de la Région wallonne pour l'installation d'au moins un des systèmes repris ci-avant, sauf pour ce qui concerne le placement de panneaux photovoltaïques ;

Le règlement complet peut être obtenu sur demande au secrétariat de l'administration communale.

Prolongation du projet REAC – Signature de la convention de partenariat

Le Conseil approuve la nouvelle convention de partenariat – projet REAC à conclure entre notre Commune, les coordinateurs du projet REAC(Réseau d'Activités Citoyennes) et le C.P.A.S. de Vielsalm, et ce jusqu'au 31/12/2018

Motion relative au TAFTA et au CETA

"Considérant que l'UE et les USA négocient un vaste accord de libre-échange (TTIP) ;(...)

Considérant que sur le principe, cet accord est destiné à contribuer à réduire les coûts supportés par les entreprises européennes en luttant contre les formalités administratives inutiles et à mettre en place de nouvelles règles permettant d'exporter, d'importer et d'investir outre-Atlantique dans des conditions plus simples et plus équitables ;(...)

Considérant que les accords de libre-échange ne doivent pas se révéler comme des outils utilisés pour assouplir ou abroger, les législations européennes, nationales, régionales ou communales ;

Considérant que les accords ne doivent pas diminuer la capacité des autorités publiques de maintenir des services publics (éducation, santé,...), de protéger les droits sociaux, de garantir la protection sociale, de maintenir des activités associatives, sociales, culturelles ;(...)

Le Conseil décide de voter une motion concernant ce projet de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement entre l'union européenne et les Etats Unis (TTIP) et de la transmettre aux instances européennes, au Gouvernement fédéral ainsi qu'aux gouvernements de la RW et la FWB.

Plants pour haies, pour talus, ornementaux, fruitiers, forestiers, rusciers et divers



PEPINIÈRES PHL
Philippe LEMBRÉE
Rue du Centre, 110
B-4990 LIERNEUX

Visites et enlèvements des commandes:
sur rendez-vous

TV A: BE 0751.096.734
C.S.M.: 0498/66.68 .25
Fax: 080/76.64.28
E-mail: lembroeph@skynet.be
Internet: www.pepphi.be

- Vente aux particuliers et aux professionnels,
- Catalogue disponible sur demande,
- Voir annonce chaque semaine dans
Vlan-Echos, rubrique «Jardinage»

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

*Spécialités châssis - Porte en chêne
Placards en chêne massif*

Rue de la Statte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**
(enregistrement 11.20.10)

Enseignement Libre
LA ROCHE *Saint-Joseph*
sacré-cœur

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

- IMMERSION LINGUISTIQUE EN NEERLANDAIS
- LATIN
- SCIENCES ÉCONOMIQUES
- SCIENCES 6H
- MATH 6H • MATH 4H • MATH 2H
- LANGUES MODERNES : ANGLAIS ET NÉERLANDAIS
- BIOTECHNIQUE
- SCIENCES SOCIALES EDUCATIVES



INSTITUT DU SACRÉ-CŒUR:
2^{ème} ET 3^{ème} DEGRÉS
22 VILLE ROUTE DE BOULSANT
084 41 14 02

INSTITUT ST-JOSEPH -
1^{er} DEGRÉ
19 VILLE DE BOULSANT
084 41 13 90

isj.isc.laroche@skynet.be - isj-isc-laroche.be

Pompes - funèbres Rochoises
Funérarium

S.A. HECK
Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne
Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31
Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

<i>Dochamps:</i>	<i>Mad. M.E. Gillard-Seleck</i>	<i>084.44.44.84</i>
<i>Grand-Menil, Manhay:</i>	<i>Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)</i>	<i>086.45.62.00 / 45.57.15</i>
<i>Harre, Champ de Harre</i>		
<i>Fays, Deux-Rys:</i>	<i>Mons. P. Alexandre</i>	<i>0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26</i>
<i>Freyneux :</i>	<i>Mons. Johnny Dehard</i>	<i>0497/11.01.48 - 086.45.51.35</i>
<i>La Fosse:</i>	<i>SPRL Annet</i>	<i>086.45.51.79</i>
<i>Malempré:</i>	<i>Mad. J. Sépult</i>	<i>086.45.51.80</i>
<i>Odeigne-Oster:</i>	<i>Mad. J. Mottet</i>	<i>086.45.52.50</i>

ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique sur le Plan particulier de Gestion de l'extension de la Réserve Naturelle Domaniale « Le Plateau des Tailles » à Wibrin (Houffalize), Samrée (La Roche-en-Ardenne), Dochamps, Grandménil et Odeigne (Manhay)

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne a pris l'initiative de soumettre et d'instruire un dossier d'extension de la Réserve Naturelle Domaniale du Plateau des Tailles.

Cette extension est issue des travaux réalisés dans le cadre du Life Nature qui s'est déroulé de 2006 à 2010 et qui a permis la restauration de plus de 330 ha d'habitats de grand intérêt biologique.

Avant l'adoption de l'arrêté de création de la réserve, le Plan particulier de Gestion de celle-ci est soumis à enquête publique. Celui-ci comprend les aspects administratifs, la carte, les aspects biologiques et les mesures générales de gestion.

Vous pouvez le consulter et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux des administrations communales de Houffalize (Mme Schwindt : 061/28.00.58), La Roche-en-Ardenne (Mme Fauconnier : 084/41.12.39) ou Manhay (Mme Hoheiser : 086.45.03.19). Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès du bureau du Cantonement du Département de la Nature et des Forêts de La Roche-en-Ardenne (084/24.50.80).

L'enquête publique a débuté le 24 mai 2016 et pour une durée de 30 jours.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PERMIS DE CONDUIRE (CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE)

Si vous avez obtenu un permis de conduire valable pour une catégorie du groupe C avant le 10 septembre 2009, vous étiez **dispensé** du certificat d'aptitude professionnelle **jusqu'au 09/09/2016**.

Cette échéance arrive bientôt à expiration! Si vous souhaitez continuer à utiliser cette catégorie à des fins professionnelles vous devez impérativement vous mettre en règle avec les exigences relatives à cette aptitude professionnelle pour le 09/09/2016 au plus tard.

De nombreux conducteurs étant concernés par cette formalité, soyez prévoyants... nous vous invitons donc à venir demander, **dès le 16 août 2016**, le renouvellement de votre permis de conduire (prolongation du CAP - formation continue de 35 heures).



Le service permis de conduire.

CHAULAGE DES PARCELLES FORESTIÈRES COMMUNALES



Afin d'améliorer la fertilité du sol, par l'apport d'éléments calciques, et aussi contrôler le pH et lutter contre une trop forte acidité du sol, la commune a fait procéder, en avril dernier, à un largage de chaux, plus précisément de dolomie, sur ses parcelles forestières.

Cette opération a été effectuée par hélicoptère, sous la surveillance du DNF. Une telle méthode est déjà utilisée depuis un certain temps, pour l'épandage dans les forêts privées; mais il s'agit toutefois d'une première pour une commune en province de Luxembourg.

En pratiquant de la sorte on évite le tassement du sol et l'épandage se fait de manière beaucoup plus homogène. Il est aussi plus facile en prenant de la hauteur, de se rendre compte du dépérissement de certains épicéas.

L'échevin des forêts, Benoît Lesenfants, se dit convaincu du bien-fondé de la méthode et il ne fait aucun doute que cet investissement à long terme est primordial pour garantir une forêt saine, fertile et rentable.

LE TÉLÉVIE À MANHAY

Le samedi 17 octobre 2015, le comité TELEVIE de Manhay organisait son premier souper au profit de la recherche contre le cancer à la maison de village de Chêne-al'Pierre.

Cet événement fut une totale réussite, grâce aux nombreux sponsors et bénévoles actifs tant lors de la préparation que du déroulement de la manifestation. En effet, villageois, jeunesse, scouts, accordéoniste, clown, ...s'y sont mis de tout cœur, avec énergie et bonne humeur. Votre participation à ce repas, a permis de réaliser un bénéfice de 3400 €.

A cette somme nous avons pu, grâce à votre générosité encore, et au dynamisme des vendeurs bénévoles du comité de Manhay, ajouter le résultat de la vente des produits "Télévie 2016".

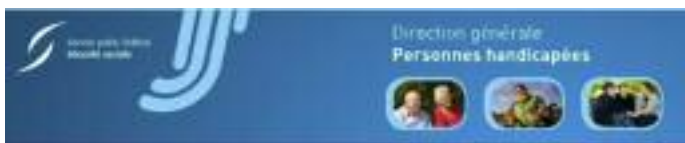
Tout cela nous a permis de remettre un superbe chèque d'un montant de **19.361.50 €** lors de la grande soirée de clôture du Télévie le samedi 23 avril 2016.

Encore un énorme merci à tous... Nous vous donnons déjà rendez-vous en octobre prochain pour un nouvel élan de solidarité.

Le comité Télévie de Manhay.



CHANGEMENT DE PROCÉDURE DES DEMANDES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES : PLUS RAPIDE, PLUS PERSONNALISÉE ET PLUS SIMPLE



La Direction générale Personnes handicapées (SPF Sécurité sociale) modifiera prochainement sa procédure de demande. Le formulaire de demande complexe en format papier sera remplacé par un questionnaire en ligne plus court.

Qu'est ce qui change pour vous ?

Vous pourrez introduire votre demande (vous-même ou avec l'aide d'un proche ou d'une connaissance) en vous connectant à l'adresse www.myhandicap.belgium.be avec votre carte d'identité électronique. Une fois sur le site concerné, vous pourrez répondre à un questionnaire en ligne.

Vous ne devrez plus demander à votre médecin de compléter des formulaires sur papier. Il suffira de mentionner le nom de votre médecin traitant dans le questionnaire en ligne. La Direction générale Personnes handicapées pourra ainsi le contacter directement pour récolter les informations médicales.

Avez-vous besoin d'aide ?

Vous pouvez vous adresser au CPAS DE MANHAY (Mme KOOS, Mme TASSIGNY ou Mme SEPULT) où on vous aidera à répondre au questionnaire.

Vous pouvez également contacter les assistants sociaux de la Direction générale Personnes handicapées et prendre rendez-vous avec eux à l'aide du formulaire de contact disponible sur www.handicap.belgium.be ou en appelant le numéro gratuit 0800/98799. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 13h.

Vous pouvez également rencontrer les assistants sociaux de la DG Personnes handicapées lors d'une permanence organisée dans certaines communes.

Une fois complété, le questionnaire sera envoyé électroniquement à la Direction générale personnes handicapées, qui commencera immédiatement à traiter votre demande. La nouvelle procédure doit permettre un traitement plus rapide, plus personnalisé et plus simple de votre demande.

A noter :

Si vous souhaitez de l'aide, n'oubliez pas de vous munir de :

- Votre carte d'identité
- Votre numéro de compte bancaire
- Le nom de votre médecin traitant.

Contact : CPAS Manhay, Voie de la Libération 6 à 6960 MANHAY 086/45.50.94. Heures de permanences tous les matins de 9h à 12H.

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Le mot de la directrice

Nous voici déjà presque à la fin de l'année scolaire. Dans peu de temps, les élèves de 2ème et 4ème années passeront les évaluations de fin de cycle : les C.T.E (Commission de Travail sur les Evaluations) et les élèves de 6ème année seront soumis aux épreuves du CEB (Certificat d'Etudes de Base).

À l'heure d'écrire ces lignes, des projets sont toujours en cours ou doivent encore être vécus par les élèves :

- Le défi mobilité pour les implantations de Harre, Malempré, Grandmenil et Vaux-Chavanne ;
- Les classes « Actions nature » pour les implantations de Grandmenil et Dochamps ;
- Les « Classes vertes » pour les implantations d'Oster et Odeigne ;
- Un spectacle « Planète Mômes » pour toutes les classes maternelles ;
- Un spectacle théâtral en partenariat avec le Centre Culturel de Marche pour toutes les classes primaires.

Nous clôturerons l'année par des festivités organisées par les différentes associations de parents. J'en profite pour leur adresser mes sincères remerciements pour le soutien actif dans les projets et actions des enseignants et l'organisation d'événements autour de l'école. Par leurs actions,

ils favorisent des temps d'échanges conviviaux entre enfants et adultes.

En tant que directrice, il me faut déjà penser à organiser la rentrée 2016/2017.

Comme cette année, je souhaite développer les interactions mises en place entre les différentes implantations au travers de projets communs. Avec les enseignants, nous souhaitons travailler l'éveil scientifique : « Eveil et vous ». Ce projet scientifique vécu par tous les élèves tout au long de l'année débouchera sur une exposition organisée dans une salle communale dans le courant du mois de mai 2017.

Différents « appels à projet » ont été rentrés pour plusieurs implantations dans le domaine du « Vivre ensemble » et de « l'éveil musical ». Je ne manquerai pas de vous en reparler dans le bulletin communal du mois de septembre.

Les enseignants ont suivi, cette année, 2 journées de formation sur les difficultés d'apprentissage. Je souhaite développer avec eux, l'an prochain, lors de nos concertations, la pédagogie des Octofun : il s'agit d'apprendre à l'enfant comment fonctionne son cerveau et de développer, au travers de différentes activités, ses intelligences multiples. Une conférence

sur cette pédagogie sera organisée pour les parents dans le courant du mois de novembre.

Au niveau du maternel, nous continuerons avec notre ami Polo les activités de co-éducation. Envie d'en savoir plus sur ce qui se fait chez nous ? Visitez le site www.lerice.org.

Concernant les aides complémentaires octroyées par la FWB, je peux déjà vous annoncer que nous avons obtenu :

- 2 aides maternelles (pour Harre et Dochamps)
- 1 poste APE pour poursuivre les activités liées aux nouvelles technologies. Les élèves du primaire poursuivront les apprentissages liés au TIC avec madame Marjolaine.

Pour toutes informations complémentaires concernant notre projet d'établissement n'hésitez pas à me contacter via mail : efc-gdmenil@skynet.be ou via mon GSM :0478/60.46.79.

Claire Hardy,
directrice

Le sport à l'école



Le 1er mars, les élèves de 6ème année de Dochamps, accompagnés de madame Vinciane et de l'échevin, Pierre Hubin, se sont rendus à Arlon pour recevoir leur prix suite à leur participation à la **journée sportive du mois d'octobre**.

Les élèves de l'école maternelle de Harre à la **piscine du Sart-Tilman**



Les élèves de 6ème année des différentes implantations sont partis en **classes de neige** du 5 au 12 mars à Hauteluce. Ils ont eu l'occasion de s'initier au ski, de découvrir la région et de développer les valeurs du « vivre ensemble ».



Le 22 avril, les élèves de 5ème et de 6ème année ont participé au **Junior Trophy** organisé par la bibliothèque provinciale de Marche au Fourneau Saint-Michel. Ce Junior Trophy était une manifestation culturelle, citoyenne et sportive où les élèves devaient défendre les couleurs de leur école dans différents ateliers proposés.



Les compétences artistiques développées à Harre, Malempré, Odeigne, Oster et Vaux-Chavanne

Fin mars, les élèves de l'école maternelle de Harre ont bénéficié d'une animation TERRE. Catherine Noël de l'ASBL « L'Atelier » a fait découvrir aux enfants la terre glaise sous différents états et sous différentes textures. Les activités proposées étaient très libres, les enfants ont pu ainsi réaliser leurs expériences. Pour terminer, un atelier plus dirigé était proposé afin de réaliser un oiseau à partir d'une forme d'œuf en terre.





Le 18 mars, les élèves d'Ostere et Odeigne ont présenté un magnifique spectacle sur le thème des 4 saisons.



Dans le bulletin communal du mois de mars, nous vous avons déjà parlé de la semaine d'immersion artistique vécue par les élèves de primaire de Malempré. Voici le compte-rendu qu'ils ont rédigé.

« La 1ère semaine du mois de février, nous avons vécu une animation culturelle et artistique. Les jours précédents, nous avons récolté plus de quatre-cents boîtes en carton. Le vendredi, nous avons dû vider la classe et nous avons reçu un tee-shirt que nous pouvions salir (pour une fois !) et garder comme souvenir de cette joyeuse semaine. Lundi, nous avons visité la Maison de la Culture de Marche et nous avons participé aux ateliers « son », « lumière » ou « théâtre ». L'après-midi, avec Marguerite, nous avons représenté des scènes dans des boîtes à chaussures. Mardi, nous avons rencontré François. Avec son aide, nous avons construit, par groupe, des « mondes » à notre taille. Ensuite, avec Catherine, nous nous sommes mis à la poterie. Puis, nous avons imprimé des affiches à l'aide d'une presse. Mercredi, nous avons malaxé une pâte à base de terre et de papier trempé. Cela ne sentait pas très bon ! Nous avons ensuite imaginé la structure métallique d'un personnage. Jeudi, nous avons photographié une grande boîte dans différents endroits du village puis nous avons réalisé des montages avec nos images imprimées. Après le dîner, nous avons terminé nos sculptures et nous avons décoré nos maisons. Vendredi, nous avons utilisé de l'encre de Chine pour peaufiner nos intérieurs. En fin de journée, nous avons accueilli nos parents pour leur montrer nos chefs-d'œuvre. Enfin, il a fallu tout démonter, malheureusement ! Le dimanche, pour clôturer notre projet, nous sommes allés au théâtre des Chiroux pour assister au spectacle « Stoel ». Nous nous sommes bien amusés durant cette belle semaine ! »

Les élèves de Madame Libar.



La fête des mamans....

Comme tous les enfants de la commune, les élèves de deuxième et troisième maternelle de l'école de Harre ont préparé avec plaisir, leur cadeau pour la fête des mamans. Dans la classe de madame Geneviève, les enfants se sont installés au chevalet afin de peindre le portrait de leur maman. Blondes, brunes, rousses, rouges ou noires, tous les portraits ont été affichés sur les fenêtres de la classe avant de retourner chez chaque enfant pour le grand jour de la fête des mères.





Pour leur cadeau, les enfants ont eu besoin d'un peu d'aide. En effet, pour réaliser le canard parfumé aux huiles essentielles, il fallait de la sciure afin de remplir le ventre de celui-ci. Plutôt que de passer chez Brico ou Hubo, madame Geneviève a trouvé bien plus intéressant de rendre visite à un artisan du coin. Monsieur Maréchal, ébéniste pratiquant dans son atelier dans le village de La Fange a gentiment accepté de nous recevoir. Les enfants ont pu alors assister au rabotage du bois afin de nous fournir notre sciure. Odeur du bois, bruit de la machine, comparaison des bois différents, atmosphère, rencontre avec un des plus beaux métiers,... Merci Monsieur Maréchal...



Compte-rendu des activités citoyennes vécues dans les différentes implantations de notre commune

Hommage aux victimes des attentats du 22 mars :

Au lendemain des attentats de Bruxelles, les enfants se sont exprimésles mots sont plus forts que les grands discours !



Les élèves de la classe de monsieur Doster de Grandmenil ont participé au **concours de chant** organisé par la **Fraternelle des Chasseurs Ardennais**.



Les élèves de plusieurs implantations se sont mobilisés le vendredi 15 avril pour participer à la 2ème édition de **BEWAPP - grand nettoyage de printemps** !



Organisation d'ateliers lecture dans la classe de 1ère et 2ème année à Harre

Tous les 15 jours, **plusieurs personnes du village viennent faire lire les élèves de 1ère et 2ème année !** Un vrai moment de complicité entre les enfants et les adultes !



Participation de nos élèves aux activités proposées dans le cadre des journées de l'eau :

Visite de Cosmos (Erezée) pour les élèves de Grandmenil et Vaux-Chavanne, spectacle « Pirates d'eau douce » pour les élèves d'Odeigne et Vaux-Chavanne et découverte du cycle de l'eau pour les élèves de Malempré.



A Vaux-Chavanne, la musique est à l'honneur durant tout le troisième trimestre.

De la 1ère maternelle à la 6ème année primaire, on travaille le rythme en partenariat avec les Jeunesses musicales.



Tous les élèves de Dochamps ont vécu une animation « GoodPlanet » sur la gestion des déchets.



L'implantation de Vaux-Chavanne se mobilise pour la mobilité

Emile, le serpent mobile, c'est un défi mené dans 18 pays européens pour améliorer la mobilité et la sécurité routière aux abords et sur le chemin de l'école. Depuis quelques semaines, les élèves des 4,5 et 6ème années participent à ce défi au travers d'animations proposées par l'Asbl Empreintes.

Les autorités communales qui soutiennent ce projet, ont ensuite reçu les élèves lors d'une rencontre citoyenne.



Quelques nouvelles de notre chantier « TIC »



Après une année d'apprentissage de l'outil informatique, les élèves ont évolué selon leur niveau. Ils savent ouvrir et fermer l'ordinateur, manier la souris, écrire des phrases, mettre en forme des paragraphes, effectuer des recherches, créer des présentations ... Comme expliqué dans les bulletins précédents, les élèves de la troisième à la sixième primaire ont commencé les évaluations du Passeport TIC créés par la Fédération Wallonie Bruxelles. Les résultats seront envoyés à la FWB et les enfants recevront un diplôme fin de l'année selon le niveau acquis.





UNE JOLIE FRESQUE À LA MCAE

Depuis peu, une superbe fresque décore le mur de la salle de psychomotricité de la MCAE « Les Chênapans » pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Merci à Johanne Lespagnard, puéricultrice, pour l'avoir dessinée, et à Pierre Gemine, pour l'avoir peinte.

DES COMPTINES À LA BIBLIOTHÈQUE

EXPO - COMPTINES

Durant les mois de mai et juin 2016, pour les enfants de 0 à 5 ans (accompagnés), à la salle de lecture de la bibliothèque (Manhay - Rue du Vicinil, 18),

- les mercredis de 14h 30 à 17h 00,
- les samedis de 10h 30 à midi (sur réservation, une lectrice assurera l'animation).

Entrée et participation gratuite. Info : 0495/35.43.00



DU CÔTÉ DES SPORTIFS ...

Je Cours Pour Ma Forme : record de participation

Le 4 avril a débuté la 8ème session de « Je cours pour ma forme » à la piste d'athlétisme de Manhay. Ce programme de mise en condition physique permet de découvrir le plaisir de courir en groupe. 75 personnes se sont inscrites à cette session de printemps 2016, un record de participation qui démontre l'intérêt grandissant porté par de nombreuses personnes pour cette activité proposée par la commune de Manhay.



"Une partie du groupe lors de l'échauffement."



Photo prise juste avant la victoire contre Heyd

Moment historique pour le club d'Odeigne

Le 08 mai 2016, le dynamique club de football d'Odeigne a vécu un moment historique. Etant le dernier club en Belgique évoluant sur un terrain équipé de goals carrés (dérogação obtenue il y a plusieurs années), le CS Odeigne a joué son dernier match officiel avec de tels goals avant la rénovation du terrain et le placement de nouveaux goals. Les travaux seront financés par des subsides régionaux 75% du montant total, un subside communal extraordinaire de 41.865,10€ et une avance communale de 10.466,28€ (montant à charge du club) récupérable en 7 ans.

40 ans pour le tennis de table de Chêne'al-Pierre.

Les 20 et 22 mai le club de tennis de table de Chêne'al-Pierre a dignement fêté ses quarante ans d'existence. Le vendredi 20 mai c'est dans une salle comble que M. Pierre Theunis et son équipe ont fait vibrer un public chaleureux. Le comité avait eu la bonne idée de combiner le spectacle à un repas pour le plus grand bonheur de tous. Le dimanche dès 11h00, partie académique et retrouvailles des anciens. Le président M. Hughes Lecomte retraça l'historique du club créé en 1976. L'après-midi un tournoi joué dans un esprit convivial clôturait ce quarantième anniversaire. Pour la petite histoire le tournoi fut remporté par l'équipe composée de Ludo, Céline, Mattéo et Claudy I. On ne peut que souligner l'organisation impeccable de cet évènement orchestré par M. Hughes Lecomte (Président) et Annick Lecomte (Secrétaire) entourés par les comitards, les joueurs et parents de joueurs. Bravo à tous.



Photo prise à l'issue de la partie académique

OPÉRATION COMMUNES ET RIVIÈRES PROPRES –15, 16 ET 17 AVRIL 2016



BeWapp "Grand nettoyage de printemps 2016"

Cette année, l'opération « Communes et Rivières propres » est devenue l'opération BeWapp, « Grand nettoyage de Printemps 2016 ». Le changement de nom et d'organisation n'aura nullement altéré le vif succès que remporte cette opération auprès de la population de la commune de Manhay, depuis de nombreuses années maintenant. Vous avez en effet été très nombreux à consacrer quelques heures de votre temps à nettoyer les routes et chemins de notre belle commune. Comme chaque année, ce travail a « malheureusement »

été très utile car la quantité de déchets collectés dans le cadre de cette opération est tristement impressionnante.

Au total vous étiez 320 personnes, élèves des écoles communales (5) et villageois confondus (12 villages participants), à œuvrer pour cette action.

Vous avez collecté :

- 40 sacs gris : déchets non recyclables;
- 34 sacs verts : bouteilles et flacons de plastique ;
- 38 sacs rouges : emballages métalliques ;
- 9 sacs verts: bouteilles et flacons en verre;
- 17 pneus de camions/tracteurs et 38 pneus de voitures;
- 4 m³ d'encombrants non recyclables.

MERCI A TOUS LES BENEVOLES!

**Pour limiter la quantité de ces déchets, nous pourrions déjà faire un geste simple...
BACHONS NOS REMORQUES !!**

En effet, nous polluons parfois bien malgré nous. Nous le constatons régulièrement, une remorque non bâchée est aussi une source de déchets sauvages.

Par exemple, se rendre au parc à conteneurs avec une remorque non bâchée, c'est prendre le risque que les déchets les plus légers (papiers, bouteilles, branchages,...) s'envolent lors du trajet.

Une simple bâche ou un filet permet d'éviter ce problème...Un geste facile à faire pour que nos villages restent propres.

Pensez-y !





ECHARDONNAGE

Par avis du Gouverneur du 1er mars 2016, il est rappelé à tous propriétaires, locataires, occupants, qui exercent un droit sur des terres, qu'ils sont tenus de DÉTRUIRE DE MANIÈRE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture, pour le 31 juillet 2016 au plus tard. A défaut par les intéressés de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence Fédérale de la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (A.F.S.C.A.).

VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE ?



En tant que commune respectueuse de l'environnement, nous optons, en collaboration avec Truvo Belgium, éditeur des versions imprimées de pagesdor.be et pagesblanches.be, pour une approche commune en ce qui concerne l'optimisation de la distribution des annuaires téléphoniques.

Il ressort d'une étude récente que 8 ménages sur 10 veulent continuer à recevoir les annuaires à domicile. Afin d'éviter que les annuaires soient également livrés aux non-utilisateurs, Truvo Belgium leur donne la possibilité de se désinscrire en cliquant sur le lien "se désinscrire" en bas de la page d'accueil de notre site : www.pagesdor.be.

Truvo Belgium met également à disposition des e-books, des versions électroniques des annuaires téléphoniques de pagesd'or.be et pagesblanches.be. Les annuaires ont été intégralement digita-

lisés pour une expérience utilisateur optimale et afin de réduire l'impact sur l'environnement. Découvrez-les dès maintenant via ce lien : www.pagesdor.be/ebook.

De cette manière, nous optimisons ensemble la distribution des annuaires téléphoniques dans notre commune en ne distribuant les annuaires qu'aux utilisateurs.

Les personnes qui se sont désinscrites **avant le 01/09/2016** ne recevront plus d'annuaire lors de la prochaine distribution. Celles après la date mentionnée ci-dessus ne seront prises en compte que l'an prochain.

Nous vous remercions pour cette collaboration constructive et écologique.

COMMUNE MAYA : LE PEUPLE DES ABEILLES

Abeille qui es-tu?

Bien rares sont les ouvrages apicoles ou scientifiques qui se penchent sur l'histoire de l'Abeille. A vrai dire, je n'en ai trouvé aucun et pourtant on estime que le groupe de Hyménoptères est apparu sur terre il y a quelque 200 millions d'années. Mais à ce moment lointain, l'Abeille n'était pas encore l'insecte social que nous connaissons actuellement. Il est en effet impossible que, dès leur apparition, les abeilles aient développé des castes spécialisées et se soient groupées en colonie.



Un certain nombre d'Hyménoptères aculéates (insectes possédant quatre ailes membraneuses et un aiguillon) sont encore actuellement des insectes solitaires, ce qu'était l'Abeille en ce temps-là.

L'Abeille d'alors vivait seule, était mâle ou femelle et devait accomplir tout ce qui perpétue l'espèce. Elle se nourrissait seule,

construisait un nid, y pondait quelques oeufs, entretenait ses larves jusqu'à la naissance de l'insecte parfait, mâle ou femelle. Les nouvelles femelles, une fois fécondées, recommençaient le cycle en un autre endroit.

Puis un jour certaines de ces jeunes femelles ne quittèrent pas le nid de leur naissance. Celui-ci fut occupé par la mère pondeuse et ses filles, elles aussi pondeuses et encombrant par leur ponte le nid maternel. Or cette mère plus vieille finit par émettre, avant la naissance de ses filles, une substance arrêtant le développement de leurs organes génitaux: les ouvrières étaient nées. Elles étaient absolument identiques à la mère mais tant qu'elles restaient en contact avec celle-ci leurs organes génitaux ne se développaient pas. Elles nourrissaient les larves du nid comme les leurs mais ne pouvaient pas. L'écartement de l'une d'elles du nid provoquait le développement des organes de reproduction, l'accouplement et la création d'un nouveau nid.

Petit à petit les femelles pondeuses perdirent l'habitude de nourrir les larves et les organes correspondant s'atrophiaient tandis que les organes de reproduction prenaient une importance grandissante.

Quant aux ouvrières, elles se spécialisèrent dans les travaux domestiques voyant des organes particuliers apparaître.

Mais il fallait passer les saisons défavorables et pour cela il y avait deux méthodes possibles: l'état de léthargie ou une semi-activité avec maintien d'une température suffisante et mise en réserve de nourriture.

C'est la première solution que choisirent les guêpes. Chez elles, en effet, seules les femelles pondeuses passent l'hiver réfugiées dans un quelconque recoin protecteur, sans nourrissage hivernal. On découvre fréquemment de ces femelles sous des écorces, dans les greniers, par exemple.

Quant à notre Abeille, elle choisit la deuxième solution, à notre grand profit. C'est ce choix qui décida de toute l'évolution de l'Abeille. Voyez plutôt.

Pour maintenir la température pendant toute la mauvaise saison, il fallait un groupe suffisant d'insectes qui, en se nourrissant, produira la chaleur nécessaire. Le nombre de femelles devait augmenter, elles devaient emmagasiner une quantité importante de nourriture productrice de

calories et choisir un nid bien protégé et le plus facile à chauffer. C'est ainsi que la femelle pondreuse dut, dès le début du bon temps, pondre une grande quantité d'ouvrières chargées de réunir, en vue d'une période défavorable, des réserves suffisantes.



Quelle devait être la nourriture de ces insectes pour qu'ils puissent produire la chaleur nécessaire?

Chez tous les animaux, les substances productrices de calories sont les glucides, autrement dit les sucres.

Les abeilles devaient être capables de dégager un maximum de calories, elles se spécialisèrent dans la recherche et la consommation des sucres naturels: les nectars, les miellats.

Par souci d'économie de calories, les abeilles se mirent à abriter leur nid dans des cavités les mettant à l'abri des intempéries, ce sont les cavités naturelles des abeilles sauvages, ce sont les ruches. Il fallait évidemment que ce nid s'organise, que la place soit utilisée au maximum, c'est la forme des cellules et la finesse de leurs parois qui solutionnent ce problème. Il était également nécessaire que la colonie puisse bâtir son nid sans que les intempéries n'y soient un obstacle. Le matériau de construction ne pouvait provenir de l'extérieur hostile, mais de l'intérieur même du nid, et l'Abeille devint productrice de cire.

Lorsque l'Homme vivait en petite communauté chaque individu accomplissait tous les actes nécessaires à sa survie: construction de l'abri, recherche de nourriture, éducation des petits, défense du nid, etc,... Avec le nombre plus élevé d'individus composant le groupe, les spécialisations apparurent et avec elles, les métiers. Ce sont les maçons qui construisent, les agriculteurs qui produisent la nourriture, les maîtres d'écoles qui éduquent la jeunesse, l'armée et la police défendent les droits des citoyens, etc. Plus la société se développe et plus le nombre de métiers aug-

mente. D'une centaine de métiers au Moyen-Age, on est actuellement à plusieurs milliers.

Les abeilles pouvaient-elles échapper à cette loi de l'évolution qu'est la spécialisation? Non, de la femelle solitaire qui fait tout, naquirent les tâches variées dont nos abeilles s'acquittent dans la ruche: nourricières, nettoyeuses, ventileuses, gardiennes, récolteuses de pollen, de nectar, etc. ...L'ordre dans lequel les ouvrières deviennent tour à tour nourricières, nettoyeuses, etc... n'est pas quelconque, il est lié à l'état hormonal de l'individu et aux réserves accumulées dans son organisme.

Mais fallait-il que, de sa naissance à sa mort, l'abeille soit l'une ou l'autre? Non, car un équilibre eut été difficile à maintenir et la réduction ou l'absence d'un type d'ouvrières aurait mis toute la colonie en danger. En étant capable, suivant les besoins, d'accomplir les différents travaux de la ruche, l'Abeille augmentait considérablement la souplesse de son organisation et les chances de survie de sa colonie et par conséquent, de l'espèce.

A propos de l'espèce, comment dans une évolution aussi extraordinaire, a-t-elle prévu son développement?

Chez la Guêpe qui, rappelez-vous, passe l'hiver en léthargie, le problème est simple. En automne, seules les femelles pondreuses survivent. Au printemps, sortant de leur " sommeil hivernal", ces femelles reconstruisent un nid et reconstituent une colonie dont le but est simplement d'éle-

ver un certain nombre de femelles pondreuses pour la saison suivante.

Chez l'Abeille, sa spécialisation empêche ce procédé de reproduction. La reine a besoin autour d'elle d'un nombre suffisant d'abeilles. En conséquence, ce ne sera pas en automne que la femelle pondreuse quittera le nid, mais au printemps, dès qu'elle pourra être bien accompagnée tout en laissant à la nouvelle reine une suite capable de préparer l'hiver.

Dans cette merveilleuse histoire, quel est le rôle de l'Homme? Au départ, il exploitait les colonies sauvages qu'il découvrait dans la nature, système encore en vigueur dans certaines régions du globe. Puis, sans doute par hasard, a-t-il constaté qu'il pouvait mettre des objets creux (tronc, tuyau, panier,...) à la disposition de l'insecte et, dans certaines conditions, il pouvait même les déplacer. Mais il fallait, pour récolter le miel, détruire la colonie, c'est à dire avoir une action contre nature, elle qui avait élaboré une évolution aussi merveilleuse. La découverte du cadre mobile fut déterminante dans l'évolution de l'apiculture en permettant à l'Homme de favoriser les lois immuables de l'Abeille.

De tout temps et pour longtemps encore, les abeilles furent et resteront des animaux sauvages auxquels nous ne dicterons probablement jamais notre volonté.

Article proposé par le CARI.



CAVALIERS ET ATTELAGES SUR LA VOIE PUBLIQUE : LA POLICE VOUS INFORME

Comment réagir lorsqu'on rencontre un cavalier sur la voie publique ?

Bien que le code de la route soit assez explicite à ce sujet, beaucoup d'usagers ne savent pas répondre à cette question. Afin d'inciter le grand public à adopter une meilleure approche des cavaliers, il nous semble opportun de reprendre les principales règles en la matière.

Avant d'envisager une sortie sur la route, les cavaliers doivent connaître les comportements spécifiques des chevaux et maîtriser leur monture. Cela s'apprend lors des leçons prises avec un moniteur au manège. Les autres usagers doivent apprendre à adopter un comportement adéquat en présence de cavaliers. De la peur du cheval naissent, en effet, la plupart des dangers...



Obligation des autres usagers

Les chevaux tendent à fuir l'approche de ce qu'ils estiment représenter un danger. Cet instinct de sauvegarde est communicatif à l'ensemble des animaux. Si l'un manifeste des signes de frayeur, les autres tendent à l'imiter. Comme leurs cavaliers les empêchent de fuir, les chevaux manifestent une peur grandissante par des mouvements brusques en tous sens ou, en dernier recours, par une ruade. Au pire, ils entraînent les cavaliers dans leur fuite, glissent ou tombent. C'est pourquoi les conducteurs sont tenus de respecter certaines obligations à l'égard des cavaliers :

- Tout conducteur doit ralentir d'emblée lorsqu'il approche d'animaux de trait, de charge ou de monture, ou de bestiaux se trouvant sur la voie publique. Il doit s'arrêter lorsque ces animaux montrent des signes de frayeur.
- Il est interdit d'effrayer les animaux par le bruit ; en aucun cas, le niveau sonore ne peut dépasser les limites fixées par les règlements techniques.
- Par ailleurs, les conducteurs seront inspirés en ménageant une distance latérale suffisante, même à allure réduite, lors d'un croisement ou d'un dépassement, par exemple. Enfin, signalons que l'art. 45.5 stipule que les conducteurs doivent prendre les mesures nécessaires pour que le chargement et les accessoires servant à l'arrimer ne puissent, par leur bruit, effrayer les animaux.

Sources de peur

<p>Le cheval a une vision très large en raison d'une disposition des yeux de chaque côté de la tête. Des mouvements et gestes brusques, ainsi que d'autres sources de stress qui échappent au champ de vision de son cavalier, peuvent l'effrayer.</p>	<p>Que faire ? S'arrêter dès le moindre signe de frayeur. Croiser ou dépasser le cheval au ralenti, sans le frôler. Eviter tout geste brusque autour ou à l'approche du cheval, même lorsque le conducteur pense être en-dehors de son champ de vision. Ne pas courir ni (continuer à) aller vers eux. Attacher ou tenir tout ce qui flotte (une bâche par exemple). Tenir les chiens en laisse.</p>
<p>Des moteurs pétaradants ou bruyants, des cris, des bruits de freinage, des coups de klaxon, etc. sont autant de sources de frayeur.</p>	<p>Que faire ? Ne pas klaxonner. Essayer de réduire ou d'arrêter la source de bruit. Ne pas hurler, crier ou élever la voix. Ne pas mettre le volume de l'autoradio trop fort. Les bruits, mouvements ou objets bizarres et inconnus tels que train, tram, camion, tracteur ou convoi agricole, carrousels, rollers, tunnels ou pont, tondeuse à gazon sont souvent des nouveautés effrayantes.</p>
<p>Rester à l'arrêt à un carrefour ou aux feux rend les chevaux nerveux. Ils sont le plus calme au pas, éventuellement au petit trot. Les chevaux supportent très mal d'être séparés ou éloignés des autres membres du groupe.</p>	<p>Que faire ? Rester calme et patient. Votre peur éventuelle s'ajoute à celle du cheval. Essayer de supprimer, diminuer ou d'éloigner ce qui paraît être la source de frayeur des chevaux. La loi permet au chef de groupe de faire traverser, dans un carrefour non muni de feux, tous les chevaux ensemble jusqu'au dernier. Attendez qu'ils soient tous passés avant de vous en approcher ou de vous engager à votre tour. Lorsque des chevaux traversent les deux bandes de circulation, ils passeront tous en même temps. Ne coupez jamais un groupe (valable également quand il n'y a que deux chevaux).</p>

Le code de la route pour les cavaliers

Sur la voie publique, le cavalier est considéré comme un conducteur, tout comme l'automobiliste ou le cycliste, et doit, comme tel, se conformer à toutes les dispositions du code de la route qui lui sont applicables. S'il met pied à terre et marche à côté de sa monture, le cavalier reste un conducteur tant qu'il se trouve sur la voie publique.

Comme les autres conducteurs, il doit être constamment en mesure d'effectuer toutes les manœuvres qui lui incombent. Il lui appartient donc de pouvoir maîtriser sa monture si elle prend peur en entendant, par exemple, un avion, un camion, ou en voyant des phares.

Puisqu'il est conducteur, un cavalier pourra être soumis à l'alcotest et encourir les mêmes sanctions qu'un conducteur de voiture

L'âge minimal requis pour circuler sur la voie publique est fixé à 14 ans pour les cavaliers. Il est toutefois ramené à 12 ans à condition d'être accompagné d'un cavalier âgé de 21 ans ou plus. Les conducteurs de véhicules attelés doivent, eux, être âgés d'au moins 16 ans.

A l'instar des autres conducteurs, les cavaliers doivent circuler le plus près possible du bord droit de la chaussée. Les conducteurs d'animaux de trait non attelés, de charge ou de monture ou de bestiaux peuvent, en dehors des agglomérations, utiliser les accotements de plain-pied situés à droite par rapport au sens de leur marche, à condition de ne pas mettre les autres usagers en danger. Sur la chaussée, les cavaliers peuvent circuler à deux de front (la file indienne reste, malgré tout, préférable), mais si un cavalier circule sur l'accotement de plain-pied, tous les autres doivent circuler en une file.

Le code de la route stipule que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdits aux cavaliers. Des règles particulières régissent, en outre, les chemins réservés à la circulation des piétons, cyclistes et cavaliers.

Le cavalier doit indiquer tout changement de direction par un geste du bras. Remarquons aussi que dans les agglomérations, il est interdit de laisser galoper les animaux attelés ou montés.



Règles particulières pour les groupes de cavaliers

Les cavaliers circulant en groupe d'au moins 10 participants peuvent être accompagnés par un chef de groupe qui veille au bon déroulement de la randonnée. Ce chef de groupe doit être âgé de 21 ans au moins et porter, au bras gauche, un brassard aux couleurs nationales.

Aux carrefours où la circulation n'est pas réglée par des signaux lumineux, le chef de groupe peut immobiliser la circulation dans les voies transversales durant la traversée du groupe. Pour arrêter la circulation, ces chefs de groupes doivent faire usage d'un disque représentant le signal C3.



Obligation des attelages

En plusieurs points, la législation fait la différence entre les conducteurs d'attelages, appelés également meneurs, et les cavaliers. Ainsi, les meneurs ne sont pas autorisés à circuler :

- Sur les chemins réservés aux cavaliers.
- « de front ».
- Ailleurs que sur la chaussée.

Des règles stipulent qu'un attelage ne peut comporter plus de quatre animaux en file et plus de trois de front. Les véhicules attelés doivent être accompagnés de convoyeurs en nombre suffisant pour assurer la sécurité de la circulation et lorsque la longueur d'un chargement dépasse 12 mètres, un convoyeur doit suivre, à pied, le chargement.



Ce sont des déplacements lents, qui tout comme les cyclistes doivent se rendre visibles, donc à certaines périodes de l'année l'obscurité tombe vite (être prévoyant) ou par temps brumeux prévoir un éclairage suffisant.

Ozone et vague de chaleur SOYONS SOLIDAIRES

Aidons les personnes isolées et sensibles qui nous entourent

PRÉVENTION OZONE

Même si les fortes concentrations d'ozone sont un phénomène typiquement estival, il est nécessaire de réduire la formation d'ozone tout au long de l'année:

- empruntez les transports en commun ou entourez votre vélo plus souvent,
- faites entretenir votre voiture régulièrement,
- conduisez calmement, sans accélérations ni freinages brusques,
- préférez les peintures à base aqueuse et les produits d'entretien sans solvants,
- faites entretenir votre chauffage une fois par an par un spécialiste.

En cas de fortes chaleurs, écoutez les médias.

PLUS D'INFOS

www.aviq.be
www.asme.be
www.rcdinc.be
www.ratios.be

0600 16210
appel gratuit Seniors

0600 16061
appel gratuit Handicap

AViQ
Agence pour une Vie de Qualité
Familialisme - Santé - Handicap

Avec la collaboration de:

QUELQUES CONSEILS

Lors de vague de chaleur et de pics d'ozone :

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid, etc.);
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone;
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées;
- cherchez l'ombre et les endroits frais;
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures;
- évitez l'alcool et les boissons sucrées;
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

Et de toute façon, en attendant le médecin:

- obez de l'eau à la victime et humidifiez ses vêtements;
- assurez un apport d'air frais.

ON PASSE FACILEMENT À CÔTÉ DE LA MALTRAITANCE DES AÎNÉS...



Qu'est-ce que la maltraitance des aînés ?

« Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne ». (article 378 CWASS). Les différentes formes de maltraitance sont : psychologique, financière, négligence, civique et physique.



« Mon petit-fils vient me voir chaque samedi, ça me fait bien plaisir ! Il me raconte sa vie, ses copines, ça me distrait... Il va aussi faire les courses pour moi. Je vois bien qu'il dépense plus que nécessaire mais je le laisse faire, même si je ne suis pas d'accord. J'ai bien trop peur qu'on se fâche et qu'il ne vienne plus me voir... »

Que propose l'A.s.b.l. Respect Seniors ?

Respect Seniors, Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, propose un accompagnement psychosocial individualisé des situations particulières de maltraitance. Toute personne en questionnement peut appeler le : **0800/30.330**.

Les professionnels psychosociaux sont tenus au secret professionnel. Ils proposent notamment une écoute, un temps de réflexion, un soutien, ainsi que des renseignements sur les services et les démarches possibles. Ils peuvent également se déplacer gratuitement à domicile, en institution ou à l'hôpital. L'A.s.b.l. réalise aussi des séances de sensibilisation et des formations sur la problématique à la demande de tout public intéressé.

Pour en savoir plus :

0800/30.330

Les jours ouvrables de 9h à 17h

www.respectseniors.be

Antenne du Luxembourg :

061/65.81.11

luxembourg@respectseniors.be



YFU BRUXELLES-WALLONIE
Programmes d'Echanges Interculturels

YFU recherche des familles d'accueil
pour des étudiants internationaux âgés de 15 à 18 ans et scolarisés en Belgique pour une période de 6 mois à 1 an.



make the world your home

D'Équateur, de Finlande, du Venezuela, d'Allemagne, de Hongrie, de Thaïlande, d'Estonie, des États-Unis, du Mexique... Ils seront des dizaines à arriver fin août ! Si accueillir un jeune provenant d'un de ces pays et découvrir sa culture vous intéresse, contactez sans plus tarder YFU.

YFU Bruxelles-Wallonie asbl
Rue de la Station, 73-75 | 4430 Ans (Liège) | Tél. 04 223 76 68 | Fax 04 223 08 52 | info@yfu-belgique.be | www.yfu-belgique.be

COMMUNIQUE DE PRESSE

Partagez une expérience interculturelle à la maison

L'association Youth For Understanding, active dans les échanges éducatifs internationaux depuis plus de 60 ans, recherche des familles d'accueil bénévoles dans toute la Wallonie et à Bruxelles.

Le mois d'août prochain, des dizaines d'étudiants internationaux des quatre coins du monde âgés de 15 à 18 ans arriveront en Belgique pour une année scolaire ou un semestre dans le but de découvrir notre culture et d'apprendre le français. C'est pourquoi, l'association recherche des familles ayant envie de se lancer dans cette aventure hors du commun.

Les motivations à accueillir ne manquent pas : découvrir une autre culture, partager la sienne, tisser des liens à l'échelle de la planète, accueillir un nouveau membre dans sa famille, partager une expérience inoubliable, montrer à ses enfants les bienfaits d'un échange linguistique, élargir ses horizons, permettre à un jeune de s'intégrer et surtout vivre une expérience amusante en famille.

Comme nous l'explique cette famille d'accueil, vivre cette expérience interculturelle permet de se forger des souvenirs inoubliables aussi bien pour l'étudiant que pour la famille : « Les premiers jours, notre étudiante d'échange était timide puis elle s'est très vite installée dans la maison, la famille et dans les habitudes. Parfois, elle revient s'installer à la maison pour quelques jours ou quelques semaines et c'est comme si elle n'était jamais partie. »

YFU accompagne les familles et les jeunes tout au long de votre expérience d'accueil et garantit un suivi de proximité en vous conseillant afin que cette expérience soit inoubliable.

Si accueillir un étudiant international vous intéresse ou si vous désirez plus de renseignements, surfez sur le site internet www.yfu-belgique.be, ou prenez contact avec l'asbl au 04/223.76.68 ou via l'email info@yfu-belgique.be.



Vincent JORIS

Samrée, 83D
6982 LA ROCHE
GSM: 0497/17.89.76
www.v-n-j.be
TVA: BE 878.987.472

TOITURE & MENUISERIE

- Charpente - Ossature bois
- Couverture - Zinguerie
- Menuiserie Intérieure et extérieure
- Chassis Bois-PVC-Alu
- Manutention avec camion grue
- Nacelle - Treuil (25 mètres)

MABEGRA s.a

MATERIAUX GRANDJEAN



- Béton préparé, stabilisé
- Egouttage et drainage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros oeuvres
- Aménagement extérieur

Vente aux professionnels et aux particuliers



Tél : 084/46.61.63
Fax : 084/46.75.87
Rue de la Jonction, 20
6990 HOTTON

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00
et le samedi de 06h30 à 16h00
E-mail : info@mabegra.be / Site : www.mabegra.be



Denis Derouaux
Parcs et Jardins
BRA-LIERNEUX

0498 160 229

- Créations et entretien de jardins
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Petits terrassements

MECABO
sprl

rue du vicinal,5
6960 MANHAY

Tél.:
086/455506

COMBISYSTEME STIHL

COUPE-BORDURES
STIHL FS 38 A 179,00 €



mecabo@skynet.be

TOUTE LA GAMME STIHL EN MAGASIN



**DEVILLE
NICOLAS**

CONSTRUCTIONS | RENOVATIONS

NOUV. CONSTRUCTIONS - TRANSFORMATIONS / EXTENSIONS
SPÉCIALISÉ DANS LA POSE DE PIERRES
ISOLATIONS - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ETC.

6960 MANHAY - 0494 90 49 48
WWW.DEVILLE-CONSTRUCTIONS.BE

Massage Sportif
Médical Taping (kinésio taping)
Pédicure Médical
Traitement verrue via Cryothérapie
Sauna infra-rouge
Jacuzzi
Massages
Vernis semi-permanent
Soins beauté
Pulse/Presso Thérapie



0476 63 50 11

SOIGNÉUSE

Yanaïka Broekhuis
La Chavée 10
6960 Dochamp
www.wellness-ardennen.be



Rue des Boussines 50 - B-6960 MANHAY
Tél. 32(0)86 45 60 20 - 32(0)86 45 61 40
manardennes@garagegodefroid.be - www.godefroid-man.be

MERCI DOCHAMPS

L'Harmonie du Héro et la chorale Les Claretard ont donné le 15 janvier un concert dans l'église chassée de Dochamps. Le concert avait été organisé par l'association Saegmo au profit de la reconstruction d'un village du Laos. Châm et Saegmo Tamsag sont les filles de votre sympathisante et collaboratrice Nicole Brassu. Lors du séisme dévastateur ces jeunes gens perdirent outre leur village aussi une grande partie de leur famille. Le concert a rapporté 1810 €. Avec la vente de stylos à bille aux spectateurs ce récolta encore 885 €. Dikanyabad!



Article paru dans la revue "BIKAS Focus sur le Népal" en janvier 2016

LE VILLAGE DE LAFOSSE FÊTE LES 150 ANS DE SA CHAPELLE ...

Grande journée festive du Jubilé **LUNDI 15 AOÛT 2016**.

10h30 : Procession dans les rues du village suivie de la Messe solennelle

12h : Dîner (à prix démocratique) du Jubilé et petites animations à la salle du village

Vous êtes toutes et tous les bienvenus à ce grand moment de fête !

Renseignements et réservations pour le repas

(au plus tard pour le 31 juillet) : Yvette YANSENNE : 086 45 58 88

Thomas EHLEN : 0499/ 08 41 78 - ehlen.th@cybernet.be



LE COMITÉ CULTUREL VOUS INVITE À SES SORTIES CULTURELLES

Dimanche 14 août 2016 à 20H00 à Villers-Sainte-Gertrude

"Peau de vache" par le théâtre des Galeries

Tarif groupe possible si inscription auprès de **Maggy Van Lerberghe au 086/455439**



Samedi 27 août 2016 : « La Nuit des Chœurs » dans les endroits les plus remarquables du site historique de l'Abbaye de Villers-la-Ville.

Le principe du concert-promenade, qui a fait tout le succès de l'événement, reste inchangé :

Six ensembles vocaux de renommée internationale, au style musical bien distinct, font vivre le domaine historique intégralement illuminé pour l'occasion. Répartis sur 6 scènes (disséminées dans le vaste domaine) les artistes répètent leur concert de 20 minutes à 4 reprises au cours de la soirée. Les horaires de ces concerts vous permettent de découvrir, en alternance et à votre propre rythme, l'ensemble des formations vocales tout en profitant des espaces de repos et de restauration.

Le programme de la Nuit des Chœurs 2016 rassemble quelques perles inattendues dans des styles bien trempés :

Le Chœur national d'hommes d'Estonie - Murray Head et ses choristes - Polyphonies corses Barbara Furtuna - Les solistes de l'opéra de Budapest

En fin de soirée, tous les artistes se rassemblent sur la grande scène pour un

final inoubliable et unique.

Le bus communal est d'ores et déjà réservé pour vous emmener à ce spectacle unique (départ vers 15h).

Le prix par personne est de 30€ (entrée et transport compris). Ces places seront à la disposition de tous sur réservation auprès de **Anne Mottet au 0498/261133 ou de Maggy Van Lerberghe au 086/455439**.

Le paiement de 30€ sur le compte BE38 0003 2570 4172 du comité culturel vaut réservation définitive.

Ouverture de la saison culturelle

17/09 à Durbuy : Soirée musique sicilienne (programmation en cours)

23/09 – 18h30 à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne : Soirée festive.

Plus de détails paraîtront dans le bulletin communal de septembre.

Inscriptions et infos auprès de **Maggy Van Lerberghe au 086/455439**



LE PRIX HORIZON 2016



Comme nous l'annoncions dans le précédent bulletin communal, 4 comités de lecture rassemblant 24 lecteurs ont été constitués dans notre commune afin de participer à l'élection du meilleur deuxième roman francophone en lice pour le prix horizon 2016.

" Le mardi 26 avril 2016, à l'initiative de Monsieur Jean Depierreux, les membres des différents comités ont été conviés à échanger leurs impressions lors d'une rencontre organisée par nos bibliothécaires, Mesdames Henrotte et Fagnant. Nous avons eu la chance de recevoir, en invité, Madame et Monsieur Armel Job, co-organisateurs de ce prix.

La tâche était ardue, il a fallu tenir compte de nombreux critères, les romans se devaient d'être représentatifs de genres très variés, publiés par de grandes et petites maisons d'édition. L'échange fut très intéressant, animé et porteur. Une soirée très riche, tant du point de vue littéraire que relationnel.



*Martine Frix
Présidente du comité de lecture
du fonds d'histoire."*

Le prix Horizon 2016 a été attribué le 21 mai à Marche-en-Famenne à Marie Laure de Cazotte, pour son roman « A l'ombre des vainqueurs » (Albin Michel)

DES NOUVELLES DU PARC CHLOROPHYLLE

2015 fut notre meilleure année, avec 49 826 visiteurs, au lieu de 48 200 en 2014 et 48 700 en 2013.

Le bilan financier 2015 est très bon et cela nous encourage pour l'avenir de Chlorophylle.

Les congés de Pâques, avancés de deux semaines par rapport à l'an dernier, n'ont pas donné satisfaction. La météo n'était pas au rendez-vous.



Heureusement, la 18ème semaine de l'année, fut la meilleure en 14 saisons. Nous avons même atteint les 2 150 visiteurs en 3 jours (les 5, 6 et 7 mai).

La Fête Chlorophylle du dimanche 15 mai dernier nous apporta beaucoup de satisfaction, avec un nouveau record de 1 080 visiteurs en une seule journée. Au programme de cette 15ème Fête Chlorophylle : bûcheron sculpteur à la tronçonneuse, grimeuse, clown sculpteur de ballons, clown magicien, scieurs de long (formidable animation), caricaturiste, conteuse et restauration non-stop à la Brasserie l'Amitié.

La prochaine manifestation aura lieu le dimanche 18 septembre, avec la Fête d'Automne. La balade champignons, guidée par deux mycologues, est programmée à 10h. Michaël présentera ses jeux en bois de 10h à 16h30. De 11h à 13h, Dominique réalisera des sculptures à la tronçonneuse. A partir de 14h, nous programmons Pipo le clown, Séverine la grimeuse, Stéphane de l'Asbl Vert Pomme et son atelier de pressage de pommes, Vinciane la conteuse, les Macralles du Val de Salm, Gaëtan le caricaturiste, Koen le chanteur et la célèbre marionnette Tchanchès qui revient à Chlorophylle pour le bonheur de tous.

Soyez les bienvenus à Chlorophylle! Au Parc Chlorophylle, j'y file!

José Burgeon - Manager Parc Chlorophylle
Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 - 6960 Manhay
Tel: 084/37.87.74 - Fax: 084/22.21.29
E-mail : info@parchlorophylle.com
Web : <http://www.parcchlorophylle.com>



SportFunCulture

ETÉ 2016 - MANHAY

Activités sportives pour enfants et adultes

Stages sportifs et créatifs pour enfants - Programme complet et détaillé sur: www.sport-fun-culture.be - Inscriptions en ligne, une confirmation vous sera renvoyée !



Eté S1	<p>Du 01 août au 05 août 2016 Bambins (3-6 ans répartis en groupes d'âge) : « Les chevaliers et les princesses » A la rencontre de la Reine des neiges, de son chevalier blanc et son ami rigolo OLAF. Pour les filles, créer une belle couronne et pour les garçons un bouclier et une épée...+ SUPER : Visite et animation dans un vrai château moyennant supplément de 20€ comprenant trajet en car et visite !</p>	45€
	<p>Expériences Scientifiques/ Sports FUN! (6-13 ans répartis en groupes d'âge) : Deviens aussi un Expert et réalise des expériences chimiques et biologiques étonnantes. Un professeur de sciences te fera découvrir les facettes amusantes du monde scientifique + Multisports FUN !</p>	45€
	<p>Maîtrise Vélo/Sports et Raquettes* (5-8 ans) : Un stage ludique et amusant destiné à la mise en confiance de l'enfant pour s'affranchir et développer son habilité en vélo. Balade et parcours techniques à l'intérieur d'un site sécurisé. + initiation aux sports Raquettes !</p>	45€
	<p>Vtt- Biking/Sports et Raquettes* (8-13 ans) : « La grande Boucle » Rando. V.T.T. tous les jours + grand tournoi 3 raquettes « Jeu set et match » !</p>	45€
Eté S2	<p>Du 08 au 12 août 2016 Bambins (3-6 ans répartis en groupes d'âge) : « TOP chefs Junior » Réalisation de pâtisseries (cakes, biscuits, mousse au chocolat, macarons ...) + réalisation de son propre livre de recettes, visite d'une boulangerie-pâtisserie, réalisation d'un goûter pour les parents le vendredi en fin de stage + Mini-multisports : une panoplie d'exercices visant à développer le plaisir et la découverte du sport par le jeu...</p>	45€
	<p>Top Chef Junior/ Déco. Asiatique!(6-13 ans répartis en groupes d'âge) : "Cuisine made in Asia" Les enfants (filles et garçons) se mettent aux commandes des fourneaux pour préparer des recettes asiatiques : sushi, riz sauté aux légumes, nouilles chinoises, soupe asiatique,...et déguste-les ensuite à l'aide de baguettes + atelier artistique et créations originales aux couleurs Orientales...</p>	45€
	<p>Aventure Koh Lanta/ Sports (6-13 ans répartis en groupes d'âge) : Prêt pour l'aventure ? Jeux d'aventurier, parcours du combattant, épreuves individuelles et collectives, épreuves basées sur la réflexion, l'adresse, la stratégie et l'audace, le but, relever les défis, amener son équipe vers la victoire et obtenir le totem + Multisports ! + SUPER : Bivouac d'une nuit pour les 10-12 ans !</p>	45€
Eté S3	<p>Du 22 au 26 août 2016 Bambins (3-6 ans répartis en groupes d'âge) : « Les arsouilles du labo » La magie des sciences, expériences étonnantes et visites en fonction de plusieurs thèmes (le corps, les 5 sens, l'électricité, le vent, l'eau ...), un stage riche en découverte + 1x Houtopia (Modules gonflables et jeux d'eau).</p>	45€
	<p>Football—Sports FUN (6-14 ans répartis en groupes d'âge) : « Pour les fans de foot » Un stage multi-activités avec du football tous les jours combiné avec les sports FUN! + SUPER journée au Standard de Liège, (moyennant un supplément de 25€, repas chaud, visite et transport en car compris), entraînements et dédicaces des joueurs professionnels et visite du stade ! + Grand Tournoi Inter-Stages</p>	45€
	<p>Imagin'ART/ Sports 100% FUN! (6-13 ans répartis en groupes d'âge) : Laisse libre cours à ton imagination, épanouis-toi en créant de somptueuses œuvres et en découvrant l'art selon différentes techniques : gouache, aquarelle, fusain, terre... Un voyage riche en imagination. + ½ journée Multisports FUN/jour !</p>	45€

Infos et inscriptions : www.sport-fun-culture.be – 0477/82.95.05



Le petit déjeuner malin organisé par la Ligue des Familles de Manhay, c'est l'occasion de prendre le temps de déjeuner sainement et de passer un bon moment ensemble.

Convivialité, bonne humeur, rencontres en familles, avec les amis, les voisins, ceux qu'on connaît et d'autres avec qui on lie connaissance parfois.

Il y a aussi le plaisir sur la table, c'est la découverte des produits locaux : du beurre, du lait, de la confiture, des fromages, du pain, des jus de fruits, ...

Il est important de prendre un petit déjeuner tous les matins avant de partir à l'école, avant de partir au travail. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas, c'est pourquoi la Ligue des Familles de fait sa campagne de sensibilisation chaque année.

Le rendez-vous a lieu ce dimanche 19 juin 2016 de 7h30 à 11h à Chêne-al-Pierre-Salle du village.

CONTACT : Annick SEPULT 0497/90.18.95



**s.a. BDH
B. DEMOITIE**

ENTREPRISE GÉNÉRALE

- CHAUFFAGE
- SANITAIRE
- ENERGIES RENOUVELABLES
- TOITURE
- ISOLATION

Tél. 086/43.37.24 - 6960 HARRE

www.demotie-barthelemy.be
barthelemy.demotie@skynet.be

Rénovation - Transformation
Parachèvement de bâtiment



Grégory Delvaux
et Joachim Lambert

Menuiserie int. & ext.
Parquet - Cloisons - Plafonds
Pose de portes & cuisines
Isolation - Humidité - Décoration
Terrasse - Bardage - Carport

MANHAY - 495/32 91 47

www.gregorydelvaux.be
info@gregorydelvaux.be

Membre 0644 598 741

LE VAL D' AISNE
LE VAL D' AISNE

Briscol 12 - 6997 Erezée

**Ecole professionnelle provinciale
secondaire spécialisée**

Pour adolescents avec troubles du comportement et/ou de la personnalité
de 12 à 21 ans relevant de l'enseignement de type 3
Externat - Internat - Kots - Possibilité de CEPA à partir de l'école
Inscriptions : 1^{er} semaine de juillet et du 17 au 31 août

Métiers du bâtiment
Construction Gros œuvre • Maçonnerie générale
• Coffrage • Ferrailage • Pavage • Ravaleur de façade
Bois • Poseur d'éléments menuisés • Ouvrier poseur de cloisons
légères, de plafonds suspendus et de planchers surélevés

DIRECTION : 086 / 34 94 83
086 / 34 94 88
IMP - Internat : 086 / 34 94 80
Fax : 086 / 34 94 91

**Nouveaux bâtiments
souhaités dès la rentrée
de Septembre**



La paysanne
Auberge - Restaurant
Cuisine du terroir et française

Ouvert en saison : du jeudi au lundi de 11h30 à 14h et de 18h à 20h30
Hors saison : vendredi, samedi et dimanche de 11h30 à 14h et de 18h à 20h30
lundi de 11h30 à 14h - Le soir : sur réservation
Ouvert les jours fériés

27, chemin de Bierloumont / 6960 Dochamps
 Edith : 0497/72 56 11 | lafourchettepaysanne@gmail.com
www.lafourchettepaysanne.be

Côté Jardin

*Fleurs coupées
Plantes d'appartement
Gerbes mortuaires et fleurs artificielles
Atelier floral*



Rue Pré des Fossés, 5
6960 MANHAY
Tél. 086/45.62.00

En collaboration avec les pompes funèbres Rochais

Regifo
Edition SPRL

www.regifo.be

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif et dynamique ...

Rejoignez-nous
Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s
pour la vente d'espaces publicitaires pour supports
communaux

www.regifo.be
Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville
Contact : 071 / 74 01 37 de 08h30 à 17h30

Garage LATOUR

SPÉCIALISTE INDÉPENDANT

RENAULT • DACIA

Vente et réparation toutes marques

Route de Liège 74 - 6960 MANHAY
T. 0475 61 42 18
garagelatour@gmail.com

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la spri REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

*Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.*
087/26 78 86 (sur)

EN COLLABORATION AVEC LE CPAS DE MANHAY ET AVEC LE PRÉCIEUX CONCOURS DES BÉNÉVOLES, LA LIGUE ALZHEIMER ASBL PRÉSENTE

Alzheimer Café

DATES A RETENIR EN 2016
 17 juin 2016 - 12h00
 (dîner convivial chez Jean-Paul à Manhay)
 16 septembre 2016 - 21 octobre 2016
 18 novembre 2016 - 16 décembre 2016 — 12h00 (repas)

MANHAY

QUAND ? CHAQUE 3^{ème} VENDREDI DU MOIS (SAUF VACANCES ETIENNES)
 DE 14 À 16 HEURES
 OÙ ? NOUVEAU BÂTIMENT DU CPAS
 VOIE DE LA LIBÉRATION 6 À 6960 MANHAY



**Ouvert à tous !
Entrée libre**

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS, CONTACTEZ :
 JEANINE SIMON : 087/70.92.47 ou 0495/73.80.16
 ALINE CUSSE : 0498/08.59.10
 Le numéro vert de la Ligue : 0800/15.225 (gratuit via le réseau fixe belge)

IMPORTANT : Même si vous n'assistez pas aux réunions mensuelles, sachez que les repas organisés en juin et en décembre par l'association sont accessibles à tout le monde. Il vous faudra seulement vous inscrire auprès de Jeanine ou d'Aline pour partager ce moment de convivialité avec le groupe.

LA TERRIENNE DU LUXEMBOURG SCRL

100, Rue de la Haute, 1011 WILMARTH, LUXEMBOURG
 Téléphone : 044/502.21.02 - www.terrienne.luxembourg
 Banque pour les particuliers à PAS TOURNÉ (pas de frais) et MIFON (pas de frais)

ATTENTION, L'EMPRUNT DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT!

ACCESSPACK

Vous désirez devenir propriétaire d'un bien ?
 Vous n'avez pas les fonds nécessaires pour financer les frais de notaire ou les travaux ?
 Vous souhaitez emprunter à taux fixe ?

Nous vous proposons l'**ACCESSPACK** : Un prêt hypothécaire à taux réduits

Modalités et avantages :

- Montant maximum de l'emprunt : 300 000,00 € maximum solde restant dû à l'origine
- Taux fixe différentiel en fonction des revenus perçus globalement au ménage (voir grille des taux ci-dessous)
- Prêt avec une **quantité de plus de 100 %** possibilité d'emprunter les frais de notaire, d'agence, etc.
- Durée du prêt de 10 à 30 ans
- Moratoire de notaire **réduits** de moitié pour les frais d'acte de prêt
- Rédaction des droits d'inscriptions à 1/2 et le revenu cadastral est inférieur à 1/2 et il pour les frais d'acte d'achat
- Déduction fiscale
- D'autres avantages octroyés par la Région wallonne peuvent être cumulés, par exemple, l'assurance gratuite contre la perte de revenu

Catégorie	Taux	Revenus imposables globalement*	Taux fixe en vigueur
A	T1	0 à 15 000,00 €	2,00%
	T2	15 000,01 € à 21 000,00 €	2,30%
	T3	21 000,01 € à 27 000,00 €	2,60%
B	T4	27 000,01 € à 33 000,00 €	2,90%
	T5	33 000,01 € à 39 000,00 €	3,20%
C	T6	39 000,01 € à 45 000,00 €	3,40%
	T7	45 000,01 € à 51 000,00 €	3,50%

* Les revenus imposables globalement pris en compte sont ceux du ménage diminués de 5 000 € par personne à charge.

RENOPACK

Vous désirez effectuer des travaux de rénovation et/ou économiseurs d'énergie ?
 Mais vous n'avez pas les fonds propres pour les financer ?

ECOPACK

Nous vous proposons le **RENOPACK** ou **ECOPACK**
 Deux prêts à tempérament au Taux Annuel Effectif Global (TAEG) de 0 % et d'un montant de 1 000,00 € à 30 000,00 € remboursable en 15 ans maximum avec préfinancement des primes pour les travaux repris d-dessus

ECOPACK – RENOPACK : UNE AIDE DE LA RÉGION WALLONNE



Il est connu aujourd'hui que l'habitat wallon souffre de sa vétusté, des rénovations s'imposent pour réduire ses consommations d'énergie et son empreinte carbone.

Pour encourager les citoyens à investir dans l'amélioration de leur logement, la Wallonie a remodelé son programme de primes Energie et Logement. Dans la foulée, le système de prêts octroyés par la SWCS et le FLW a été revu. Ces institutions proposent des prêts à tempérament avec un TAEG de 0% d'un montant de 1.000 à 30.000€ remboursables en 15 ans maximum.



Ces prêts financeront des travaux économiseurs d'énergie (ECO-PACK) et de rénovation du logement (RENOPACK) avec préfinancement des primes pour ces travaux dans un logement dont la première occupation en tant que logement date d'au moins 10 ans.

Afin de répondre à la spécificité géographique de la Province de Luxembourg et d'assurer de manière optimale la mission de service aux citoyens, la cellule développement Durable de la Province de Luxembourg a été reconnue comme courtier par la Wallonie pour assurer le suivi administratif de ces dossiers.

Pour le RENOPACK :	Pour l'ECOPACK :
<ul style="list-style-type: none"> Installation électrique Remplacement des châssis et/ou du vitrage Remplacement du toit Appropriation de la charpente Remplacement des comiches et descentes d'eau pluviale Achèvement de murs Renforcement ou démolition/reconstruction des murs Élimination de la mèche ou du radon Remplacement des supports des aires de circulation (sol) 	<ul style="list-style-type: none"> Isolation du toit, des murs, des sols Installation d'une chaudière à condensation au gaz naturel, d'une chaudière biomasse Installation d'une pompe à chaleur (pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage) Installation d'un chauffe-eau solaire Réalisation d'un audit énergétique Installation d'une chaudière à condensation au mazout (sans prime) Fermeture du volume protégé (sans prime) Placement d'un pôle à pelle b (sans prime et évitement pour le locataire)

Pour quels travaux

Pour qui ?

- Pour bénéficier d'un de ces prêts, vous devez :
- Être propriétaire d'une habitation située en Wallonie
 - Avoir remboursé le prêt avant votre 81ème anniversaire (ou 75ème anniversaire)
 - Être propriétaire d'une habitation qui a connu une première occupation en tant que logement il y a au moins 10 ans
 - Avoir bénéficié pour l'année 2014 de revenus imposables globalement (RIG) inférieurs ou égaux à 93.000 €
 - Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit.

Comment introduire une demande ?

Il suffit de prendre contact avec Ecopack/Rénopack Cellule Développement Durable - Grand'Rue 1 6800 Libramont
 063/212.662 ou 661
ecopack.luxembourg@province.luxembourg.be

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

Assemblée générale

Un peu moins d'un an après la mise en place d'une nouvelle équipe, l'heure est venue du bilan. Un bilan plutôt positif compte tenu du succès des événements et les quelques actions menées sur le terrain.

Une année riche en collaborations avec les différents organismes de la région.

- Approbation des comptes annuels
- Modification des statuts du S.I.
- Notification des démissions et admissions

Le bureau est à présent constitué comme suit :

- Présidente : Mélanie Stiévenart
- Secrétaire : Elodie Bechoux
- Trésorier : Geoffrey Huet

Fête de la Musique 2016

Vu le succès du Village de Noël à son nouvel emplacement, le Syndicat d'Initiative a décidé d'organiser sa Fête de la Musique au même endroit. Rendez-vous donc **le samedi 18 juin 2016** dès 17h sur le parking du Vicinal (Route du Vicinal 18 à Manhay) pour une édition 2016 haute en couleurs.

Au programme :

Les D'joweus d'danses (musique folklorique)

Gaëtan Streel (pop)

Nasty Plan (groupe rock de Harre)

Et comme d'habitude, des stands boissons et nourriture pour se restaurer.



Actualités touristiques :

La saison touristique débute tout doucement.

La page Facebook du S.I. compte de plus en plus de fans avec, en tête, la Wallonie, la Flandre, les Pays-Bas et la France. Les publications les plus populaires sont celles concernant le patrimoine et la culture locale.

Le Tramway touristique de l'Aisne vous attend...

Les horaires sont disponibles sur le site du tram: www.tta.be

Pour les groupes de plus de 10 personnes, une réservation est souhaitée.

Personne de contact : Madame Lemmens Nicole, à l'adresse du secretariat@tta.be ou par téléphone : 086/477.269

Habitants de Manhay, une réduction vous est offerte, n'hésitez pas à en profiter.



AGENDA DES MANIFESTATIONS DANS LA COMMUNE

	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Deux-Rys		29-02 fête		
Dochamps	5 marché artisanal	1-4 fête		
Fays		8-12 fête		
Grandménil	4 souper			23-25 fête
Harre + foot + théâtre			5-9 fête	
Lafosse	4 ronde des bières 19 brocante		20-23 fête	
Lamormenil-Freyneux	25 couyon		15 barbecue	10 couyon 18 brocante
Malempré	24 bal plein air		12-16 fête	
Manhay foot				3-5 fête de la bière
Odeigne + Foot			7 balade équestre 15 marche ADEPS	30 couyon 30-3 fête
Oster		8-10 fête		
Vaux-Chavanne + théâtre	5 marche ADEPS		26-30 fête	
Syndicat d'initiative	18 fête musique			
Comité culturel	3 Spectacle	13 cinéma		17 Rallye culturel
Ligue des familles	12 déjeuner Chêne-al'Pierre			
Glorieux St Hubert				11 Ela
Vert Pomme	11-12 formanature 25 balade papillons libellules			
Matins Magiques	1, 23 réunion			7,22 réunion
Alzheimer café	17 repas			16 réunion
Et pourquoi pas ?		16-17 24h vélo		

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Lucas Piot de Grandmenil
Loris Bernier d'Oster
Alexi Kafkot de Dochamps
Mélizia Beelen de Vaux-Chavanne
Elena Bodson de Freyneux
Gaspard Burette de Harre



Nous nous joignons au bonheur de :

Alice Vauchel de Manhay
Et Renaud Hubert de Manhay

Martine Grognard de Lafosse
Et Olivier Piraux d'Erezée



Nous regrettons la disparition de :

Jean Marie Lambotte de Manhay
Danielle Gosset d'Oster



Lars Kristel de Dochamps
Et Mélissa Auroux de Durbuy

Ch. & fils
Bodson
Outils & Bois

MENCO pro

Zoning de Werbomont
 Allée du Cortil Lava, 2 - 4190 Werbomont
 info@bodsonsa.be

086 433 716 - Fax 086 434 083

Ch. monde des sens
 oüvrté à l'hoût

Au monde des sens

Esthétique, pédicure médicale

Produits bio, naturels,
 huiles essentielles, aloe vera

Thirion Megan
 Rue de la Gare 22
 6960 Douchamps
 0475 35 75 81

Diplômée de L'IFAPME et école Mottard

Général: 1er degré 2è et 3è degrés 1è et 2è différenciées

- Latin
- Economie
- Sciences
- Cuisine
- Bois
- Maçonnerie
- Informatique(7h)
- Latin
- Economie
- Sciences
- Langues modernes
- Musique
- Cuisine
- Bois
- Maçonnerie

Fondamental:
 Maternel et Primaire

- Initiation à la notation dès la 2ème maternelle ainsi qu'au néerlandais dès la 3ème maternelle
- Accueil matin, soir et les mercredis après-midi
- Soupe à 10h pour les maternelles

Technique:

- Hôtellerie
- Accueil-tourisme de la 3ème à la 6ème

Professionnel:

Services sociaux/ Puériculture/ Aide-famille(e)/
 Aide-enseignement
 Bois/ Construction gros-œuvre/ Couvreur/
 Francheur

Athénée Royal
 LA ROCHE

L'envol vers votre réussite!

Athénée Royal de La Roche-en-Ardenne
 Rue des Evêts, 4 Internats - Externat
 Tél. 084 41 12 62 www.arlaroche.be

Lesenfants Julien
 Entreprise de Maçonnerie

Spécialisé à la Pierre
 Rue sur les Monts, 41
 6980 Manhay

Terrassement
 Aménagement
 Transformation

Tél. 0497/76.38.41
 TVA 0518.981.177

julienlasenfants@hotmail.com

SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE
 Bois de construction et industriel
 Résineux
 Bois de chauffage et pellets
 Abris de jardin

2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68

Articles & Monuments
funéraires

Floris artificielles - Décorations - Gravures souvenirs sur verre - Pierres...
 pierres tombales - Inscrites à nettoyage de pierres tombales

Venez également découvrir nos fleurs artificielles en jardinières,
 montages et objets. Un large choix de pots pour
 le jardin en pierres, bois, céramiques et pierres d'arraise.

Véronique & Olivier Gaspar

Tél.: 0495/ 86 05 13 Tél.: 0491/ 56 53 56
 Devant Meulil 4b 4990 Arbrefontaine

FERRONNERIE
DELCOUR

MICHEL DELCOUR
 FERRONNERIE D'ART

Carottage - Escaliers - Garde-corps
 Barrières - Travaux aciers
 Inox - Aluminium

www.ferronnerie-delcour.com

Route des Roches 29 GSM 0495 42 89 03
 6960 MANHAY Tél. 086 49 92 11
 Fax 086 40 04 11



Menuiserie
Joel Derenne *sprl*
 0496 / 49 30 15
 j.derenne@skynet.be

Show-room
 Rue du Vicinal, 24
 6960 Manhay



www.menuiserie-derenne.be

- Châssis Bois - Alu - PVC - Bois/Alu
- Portes de garage
- Stores - Volets
- Bardages
- Rénovation intérieure

NOUVEAUTÉ : LOCATION CONTAINERS

TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT & DÉMOLITION, CITERNE,
 EMPERREMENTS, LOCATION | SERVICE AGRICOLE

S. COLLIGNON *sprl*

G: 0497 / 17 20 53 - WWW.SC-SPRL.BE
 DERRIÈRE LA TOUR, 7 | B-6960 MALEMPRE | T+F: 086 / 45 51 66 | INFO@SC-SPRL.BE

PENSEZ À VOS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

manutention SERVICE

IMPORT - EXPORT
 REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil **VENTE ET LOCATION**

Transport de machines

Nouvelles installations au zoning de Vaux-Chavanne
 Rue du Bois Lardinois - 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.53.71 - Fax 086/45.00.75 - Gsm 0478/90.85.64
 manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
 Mini-pelle,
 Chargeurs,
 Téléscopiques,
 etc...

SPAR

Pour vos achats, pensez SPAR
 La gérante, Lambert Françoise vous accueille
 le lundi de 13h30 à 18h30,
 du mardi au samedi de 9h à 18h30
 et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4

REMORQUES COSTO
 Fabricant belge de remorques
 de qualité professionnelle

AGRÉATION EUROPÉENNE

GARANTIE 3 ANS

PROMO DE PRINTEMPS : 1 BACHE PLATE OFFERTE
 À L'ACHAT D'UNE REMORQUE JUSQU'AU 31/07/2016

BUREAU@COSTO.BE • WWW.COSTO.BE
 COSTO Remorques SPRL • Point du Jour 5
 BE-4990 Lierneux • Tél. +32 (0)80.31.90.62

**CHAUFFAGE ET SANITAIRE
 PANNEAUX SOLAIRES**

Installation - Dépannage - Entretien - Vente

Samrée chauff

Samrée, 7b - 6982 La Roche
 samreechauf@gmail.com
 Michel : 0497/48.03.30 - Francis : 0495/92.56.93
www.samreechauf.com

CLOSSEN
 Michel & Francis